

Le PSE 2 (Premiers Secours en Equipe de Niveau 2)

➤ PUBLIC VISE :

- > Toute personne qui désire avoir une activité professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'une structure de sécurité civile.
- > Les entreprises et structures qui disposent d'équipes constituées et de matériel de première intervention : pompiers de sites industriels, agents de sécurité des centres commerciaux, des parcs d'attraction.
- > Les personnes souhaitant entrer en formation de pisteuse secouriste
- > Les personnes souhaitant entrer en formation de pisteuse bike patrol

➤ OBJECTIFS

- > L'équipier secouriste est une personne formée et entraînée, capable de prendre en charge une ou plusieurs victimes. Cette prise en charge, avec du matériel de premiers secours adapté à la situation rencontrée, a pour but de préserver l'intégrité physique de la ou des victimes en attendant le relais.
- > L'équipier secouriste peut choisir, exécuter ou faire exécuter correctement les gestes de premiers secours, aux côtés d'un secouriste PSE1, agir en équipe sous la responsabilité d'un chef d'équipe au sein d'un poste de secours ou d'une équipe de transport d'urgence.

➤ CONTENU DE LA FORMATION

1. Prendre en charge une personne :
 - présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie ;
 - victime d'une atteinte circonstancielle ;
 - présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel.
2. Assurer, au sein d'une équipe :
 - l'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette ;
 - le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport.
3. Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe.
4. Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
5. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
6. Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.
7. Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.



www.ffss.fr

Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme

Comité départemental de la Savoie



Association Agréée de
Sécurité Civile

➤ MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Utilisation de l'extranet Dendreo pour partager des documents et des informations
- Livret pédagogique remis à chaque stagiaire
- Support Prezi de la FFSS conforme aux recommandations de la DGSCGC.
- Outil multimédia : Icone graphic
- Vidéos
- Matériels de secourisme : sac PS et oxygénothérapie, mannequin, défibrillateur de formation...

➤ MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation continue sur l'ensemble des modules nécessaires à la formation : formative et sommative
- Livret de certification du candidat
- Mises en situation ou cas concrets
- QCM en ligne

➤ ADMINISTRATIF

- Inscription sur formationffss73@gmail.com
- Contrôle des pièces justificatives.
- Prérequis : posséder le PSE1 en cours de validité. Cette formation est aussi un pré requis pour toute personne qui désire suivre une formation de chef d'équipe ou de SSA.
- Construction tarifaire : Le prix de la Formation Initiale du PSE2 est fixé à 300€.
- Frais de certification : inclus dans les frais pédagogiques.
- Pour la prise en charge par le CPF (Compte Personnel de Formation) : **fermeture des inscriptions 21 jours avant le début de la formation.**
- Déroulement de la formation : à dates et horaires fixes - Formation en présentiel uniquement.
- Durée : 28 heures de face à face pédagogique.
- Modalités d'évaluation : évaluation formative et sommative.
- Délais d'accès à la formation : à réception des documents demandés et du paiement de la formation.
- Services annexes : - Restauration : micro-ondes – réfrigérateurs.
 - Hébergement : hôtels à proximité.
 - Transport : arrêt de bus à proximité + parking gratuit.
- Frais additionnels : repas à la charge du stagiaire.
- Documents remis en fin de stage : Le certificat de compétences (diplôme) est envoyé par mail.
- Poursuite après le diplôme : - Formation continue obligatoire chaque année.
 - Prérequis pour une formation Chef d'Equipe ou Sauveteur Secouriste Aquatique.
- Lieux de formation : Variable (Canal des Arts – CDOS – Château du Forezan (établissements classés ERP)
- Formation accessible aux personnes handicapées : oui, merci de contacter le service formation.

Affilié à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme - Comité Départemental de la SAVOIE

Maison Départementale des Sports - 90 rue Henri Oreiller - 73000 Chambéry

SIRET N° : 50856706200023 N° de déclaration d'activité de formation : 847 30 21 78 73

Téléphone : 07.67.57.47.79 Email : formationffss73@gmail.com Site : <https://ffss-73.fr>

FP_PSE2_FFSS73_V3_12.12.2023